

COMITE TECHNIQUE ILE DE FRANCE DU 22 SEPTEMBRE 2020: DE LOURDS CHANTIERS EN PERPECTIVE

L'USD FO était représentée par Jean-François RENON, Philippe MATHIEU, Odile BATLLE et Bruno COLLET.

En réponse aux déclarations liminaires des organisations syndicales, le DI indique que la DGDDI devra encore rendre des emplois pour les années 2021 et 2022, à hauteur de 278 emplois par an. La DI Ile de France ne devrait donc pas être épargnée par ces réductions d'emplois et contribuera également à cet effort selon M. L'HERMITTE.

Le DI évoque également le sujet ô combien important du périmètre des missions de la DGDDI qui est en cours d'arbitrage au niveau national et qui conditionnera l'avenir de la maison Douane. Pour M. L'HERMITTE, l'avenir de la douane en Ile de France dépendra de la capacité d'innovation collective qui émergera....

- EXAMEN DU PASSAGE DU BUREAU DE CORBEIL EVRY EN BUREAU PRINCIPAL

Le bureau de Corbeil Evry est actuellement le seul bureau de douane « secondaire » D'Ile de France, rattaché fonctionnellement au bureau principal de Trappes. La modification de typologie de ce bureau a déjà été validée par la direction générale.

Pour le DI, cette tranformation vise à donner une assise plus forte et consolidée à ce bureau de douane, au regard des potentialités économiques et du niveau de trafic présent dans le département de l'Essonne.

La présence d'axes routiers majeurs (A10, A6, A5, RN 20, RN 104), de zones d'activités économiques en développement (plateau de Saclay, zone de Courtaboeuf), l'implantation d'expressistes importants (UPS) constituent des atouts importants et des opportunités pour l'avenir du bureau de Corbeil Evry.

En outre, le BREXIT pourrait aussi entraîner une augmentation conséquente de l'activité du bureau (ex : UPS de Corbeil-Essonne qui traiterait les colis en provenance ou à destination du Royaume-Uni).

Le passage en bureau principal s'accompagnera de la création d'un pôle gestion des procédures calibré à 2 emplois et d'un poste de superviseur. **L'USD FO demande en particulier la création nette d'un emploi pour le poste de superviseur.**

Le DR de Paris Ouest évoque également la création concomitante d'une cellule fret express au sein du bureau de Corbeil Evry, calibrée à 2 emplois temps plein et qui s'explique par une charge de travail accrue (ciblage, contrôle et suivi des dossiers contentieux relatifs au fret express).

Le bureau de Corbeil Evry sera calibré à 17 emplois de références. La date prévisionnelle du passage en bureau principal est actuellement fixée au 1er janvier 2021.

L'USD FO attire toutefois l'attention de l'administration sur les impacts potentiels liés à des transferts d'activités, en particulier pour le bureau de Trappes qui gère actuellement des opérateurs basés dans l'Essonne.

En réponse, Le DI affirme qu'il faut laisser le libre choix aux opérateurs quant à leur domiciliation et ne pas leur imposer une décision « d'en haut », au risque qu'ils effectuent leurs formalités douanières hors de l'interrégion Ile de France...Le DI se veut rassurant et indique sa volonté de ne pas « déshabiller le bureau de Trappes », mais offrir une nouvelle possibilité pour répondre aux besoins des entreprises.

Pour L'USD FO, il est primordial que les bureaux de douane travaillent avant tout en complémentarité quant à l'exercice de leurs missions et ne soient pas mis en concurrence.

VOTE : L'USD FO vote « pour » le passage de Corbeil Evry en bureau principal, car il s'agit d'un processus logique au regard de l'activité de cette structure douanière. Néanmoins, nous demandons que soit réalisée à posteriori une étude d'impact, les trafics des bureaux de Trappes et Rungis pouvant être potentiellement touchés.

- EMPLOIS DE REFERENCES 2020 : AJUSTEMENTS ET EVOLUTIONS

Le DI souhaite procéder à certaines révisions en cours d'année, sans modification du volume total d'emplois disponibles (1236 emplois pour la DI Ile de France), mais avec une répartition différente selon les services. Pour le DI, les emplois de références doivent « coller » à la réalité du terrain, en particulier aux effectifs réellement présents dans les services.

Voici les modifications présentées :

- DI Ile de France :

Repyramidage d'un emploi de catégorie B en A pour le CODT.

Tranfert d'un emploi de catégorie B non couvert de l'élément piéton vers le pool chauffeur de la BSM.

Transfert de 3 emplois non couverts de la TGD vers la DI Ile de France, la DR de Paris et la DR de Paris Ouest (2 C et 1 B).

- DR de Paris :

Abondement d'un emploi à la CRPC SURV en provenance de la TGD.

Repyramidage d'un emploi de catégorie A en emploi de catégorie B concernant le GIR 75.

- DR de Paris Est :

Transfert de 6 emplois non couverts par des réels de la BSI de Rungis vers la BSI de Melun Sénart (1 emploi de catégorie A, 2 emplois de catégorie B, 3 emplois de catégorie C).

- DR de Paris Ouest :

Abondement d'un emploi à la CRPC SURV en provenance de la TGD (catégorie A).

Transfert d'un emploi de catégorie A du bureau de Gennevilliers non couvert par un réel vers le bureau de Corbeil Evry.

Suite à cette présentation du DI concernant les modifications apportées, les organisations syndicales s'interrogent sur les choix effectués par l'administration. Nous ne comprenons guère en particulier la pertinence du transfert de 6 emplois de la BSI de Rungis vers celle de Melun, alors que l'administration reconnaît elle-même une activité LCF soutenue et une grande diversité de contentieux effectués par la BSI de Rungis. Où est la cohérence d'un tel choix susceptible de fragiliser à terme la structure de cette brigade et le maillage territorial? Le DR de Paris Est affirme que la localisation de la BSI de Melun constitue un atout plus important pour se projeter rapidement sur les différents points de contrôle douaniers de la Seine et Marne.

Position de L'USD FO: Nous pouvons acter une certaine transparence du DI quant aux éléments d'informations apportés aux représentants des personnels. Mais L'USD FO ne peut aucunement approuver le fonds de la mesure consistant à déshabiller certaines structures douanières pour en habiller d'autres, alors que la charge de travail et les missions existent bel et bien au sein des services qui rendent des emplois. En conséquence, notre organisation syndicale a voté CONTRE la nouvelle répartition des emplois de références au sein de la DI Ile de France.

- LA COOPERATION AVEC LES SERVICES DE LA DIPA

La DR de Paris et la DR de Paris Est ont déjà débuté cette coopération. Au niveau de la DR de Paris Ouest, la brigade de Gennevilliers a aussi effectué certaines vacations avec des agents de la DIPA. L'USD FO attire toutefois l'attention de l'administration sur le contexte sanitaire lié à la reprise du COVID qui nécessite d'éviter un brassage trop important des agents.

- ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET DE CREATION DU PPF DE TOUSSUS LE NOBLE

Le contexte sanitaire lié au COVID a retardé l'avancée du dossier. L'administration est toujours en attente de l'arrêté de création du PPF, il manque également la dotation relative au matériel spécifique SCHENGEN.

Les travaux immobiliers ont été effectués. La brigade des Ulis qui aura la gestion de ce PPF est calibrée à 33 emplois de références.

- RELOCALISATION DE LA BSI DES ULIS ; TRAVAUX ENGAGES A LA BSITM ET PROCHAINEMENT A LA BSI D'AULNAY

Le nouveau bâtiment qui accueillera la BSI des Ulis sur la commune de Villebon-sur-Yvette est sorti de terre. Le bail locatif a été signé. Le plan d'aménagement des locaux est en cours d'analyse. Les travaux devraient débuter en début d'année prochaine.

Concernant la BSITM, l'administration nous informe que le chantier a pris 10 jours de retard. Entre 1 et 4 semaines de travaux sont estimées pour le niveau R+3. Le DR de Paris souhaite le bouclage de la totalité des travaux au plus tard le 15 décembre 2020.

Des travaux d'envergure sont également prévus pour le début de l'année prochaine à la BSI D'AULNAY (montant de 530.000 euros) avec une rénovation complète de la brigade.

- POINT SUR LA CRISE SANITAIRE LIEE AU COVID 19

Pour le DI, il n'y a pas de risque de pénurie concernant les équipements en masques, gel, gants. Les commandes effectuées devraient permettre de tenir au delà de 4 mois.

Au niveau informatique, des commandes d'ordinateurs en cours de déploiement doivent permettre de répondre aux besoins liés au développement du télétravail. Au total, 768 postes recensés sont télétravaillables. Actuellement, la DI Ile de France a recensé 270 télétravailleurs, dont plus d'une trentaine sous conventionnement.

Pour les personnes dites vulnérables, l'avis du médecin de prévention est systématiquement sollicité concernant le réexamen de leur situation de travail.

- EXPERIMENTATION D'AMENAGEMENT DE LA PLAGE HORAIRE DE TRAVAIL AU SEIN DE LA TRESORERIE GENERALE DES DOUANES

M. RIGAUD, Trésorier Général des Douanes, nous présente cette mesure qui consiste en un assouplissement des plages horaires et un processus d'expérimentation basé sur le volontariat des agents. Des prises de services matinales à partir de 7h sont possibles selon un cadre plus ou moins régulier. Les agents volontaires ont rempli un formulaire pour adhérer au dispositif, dont l'expérimentation durera 9 mois avant évaluation.

- ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET AGNET

Cette application est installée sur les smartphones professionnels à titre expérimental pour les agents de la plupart des brigades de surveillance franciliennes. Elle permet d'échanger des informations et coordonner des opérations dans un cadre sécurisé. Des actions de formation sont déployées, avec l'objectif à terme d'une généralisation à l'ensemble des agents de la branche surveillance.

- POINTS DIVERS

Le remboursement du PASS NAVIGO : Dossier traité par le DI avec des notes qui seront adressées à la présidente du Conseil Régional, Mme PECRESSE, à la directrice D'Ile de France Mobilités et à la DG valorisant la mission de protection effectuée par la Douane.

Les tickets restaurants : Augmentation progressive du nombre de tickets restaurants pour les brigades SURV insuffisamment dotées.

Sécurité des bâtiments douaniers : Audit lancé par le PLI Ile de France auprès d'une société privée afin d'effectuer un état des lieux. Nécessité de pourvoir un poste de référent sécurité.

Brigade de Surveillance du Ministère : Audit des locaux lancé depuis le mois de juillet. La dispersion des locaux et leur exigüité dégradent les conditions de travail et nécessitent des améliorations. Le passage de la BSM sous le logiciel MATHIEU est également prévu.

Les marchandises et véhicules saisis : Certains services sont saturés. Une externalisation du stockage au sud de Paris avec signature d'une convention avec une société privée est en cours de réalisation.

LES REPRESENTANTS DE L'USD FO AU CTSD ILE DE FRANCE